



HAL
open science

Licence professionnelle Aquaculture et gestion durable de son environnement

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Aquaculture et gestion durable de son environnement. 2017, Université de La Rochelle. hceres-02027810

HAL Id: hceres-02027810

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027810v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Aquaculture et gestion durable de son environnement

Université de La Rochelle

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 07/07/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017 sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences, technologies, ingénierie

Établissement déposant : Université de La Rochelle

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence professionnelle *Aquaculture et gestion durable de son environnement* est une formation initiale professionnalisante proposée par la Faculté des Sciences de l'Université de La Rochelle (ULR). Elle a pour objectif de former des professionnels ayant des compétences en aquaculture, aussi bien dans le domaine de la production que dans ceux de la commercialisation et du contrôle qualité.

Elle se positionne dans un secteur emblématique pour la Charente Maritime : celui des activités littorales liées au développement des cultures marines. Elle bénéficie à la fois du soutien des structures de recherche locales de renommées nationales et internationales (Laboratoire Littoral Environnement Sociétés -UMR-CNRS LIENSs-, IFREMER) et des filières professionnelles compétentes et reconnues dans le domaine aquacole.

Portée par la Faculté des Sciences, elle est en partenariat avec le Lycée de la Mer et du Littoral de Bourcefranc et est également liée, par des conventions de prestation de service, à des structures professionnelles de la filière des cultures marines. Elle accueille en formation initiale des promotions à faibles effectifs (entre 10 et 15 étudiants).

Analyse

Objectifs
<p>Les objectifs de la formation sont bien définis et ambitieux puisqu'ils visent à donner aux étudiants de cette licence professionnelle d'une part un socle de connaissances scientifiques dans le domaine du fonctionnement global des écosystèmes marins et notamment des habitats littoraux, et d'autre part l'acquisition de compétences professionnelles dans le domaine de l'aquaculture et de la surveillance de l'environnement marin. Ces objectifs sont cohérents et réalistes.</p> <p>Les connaissances dispensées dans cette formation sont en adéquation avec les compétences recherchées par les secteurs d'activités accessibles aux diplômés. La fiche RNCP est très claire.</p>
Organisation
<p>La formation propose en formation initiale complète un seul parcours (sans module optionnel) qui s'appuie sur un partenariat entre l'ULR et le lycée de la mer et du littoral de Bourcefranc, structure spécialisée dans le domaine aquacole. Le lycée participe activement au bon fonctionnement de cette formation puisqu'il intervient à la fois au niveau de son organisation (élaboration de l'emploi du temps et accueil des étudiants trois jours par semaine sur le premier semestre puis tous les jours au second semestre avant le stage) et de la formation (environ 45 % du volume</p>

<p>horaire des enseignements sont réalisés par des enseignants du lycée). Soixante heures sont également délocalisées dans les structures professionnelles liées à la formation par convention. Les connaissances et compétences apportées par les structures professionnelles intervenant dans cette formation sont véritablement pertinentes et cohérentes par rapport aux objectifs visés.</p> <p>On regrette que la présentation de la formation manque de lisibilité, du moins dans le dossier : huit unités d'enseignement (UE) sont présentées dans la fiche RNCP sans précision sur les éléments constitutifs (EC) qui les composent ; dans le tableau récapitulatif des UE, seuls les EC sont listés sans précision sur les UE dans lesquelles ils s'intègrent. Dans le tableau récapitulatif de l'équipe pédagogique, seuls les codes Apogée des UE et EC (ex : BIOM-41505c) sont utilisés sans leur dénomination. Un tableau récapitulant clairement les UE et EC aurait permis une analyse plus fine.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La licence professionnelle s'inscrit dans un secteur emblématique du département de la Charente Maritime qu'est celui des activités littorales liées au développement des cultures marines. Cette offre de formation spécialisée est unique au niveau national. Le fait que le Lycée de la mer et du littoral de Bourcefranc forme des élèves dans le domaine de l'aquaculture au niveau BTS a motivé le partenariat avec l'ULR et la création de la licence professionnelle. Elle traduit la volonté de l'Université de La Rochelle d'être un partenaire actif en termes de formation auprès des milieux socio-économique de son territoire. Ce positionnement est pertinent.</p>
Equipe pédagogique
<p>L'équipe pédagogique est succinctement présentée dans le dossier. Elle est constituée d'environ un quart d'enseignants-chercheurs de l'ULR, d'un quart d'enseignants du Lycée et pour moitié de professionnels. L'équipe pédagogique est pilotée par deux co-directeurs, un enseignant de chacune des deux structures d'enseignement, et les responsables d'EC, représentés par huit enseignants du Lycée de Bourcefranc et six enseignants-chercheurs de l'Université de La Rochelle. Il n'y a pas de professionnels dans le comité de pilotage de la Licence. Aucune précision n'est apportée quant à l'investissement de chacune des structures dans la gestion de la formation (adossement à un secrétariat pour gérer les emplois du temps, les dossiers d'inscription, etc.). Le comité de pilotage ne se réunit qu'une fois par an, pour assurer le jury et la rentrée. Il est regrettable qu'il n'y ait pas de représentant du monde professionnel dans le jury.</p> <p>Les volumes horaires assurés entre les différents partenaires de la spécialité sont cohérents et bien répartis, puisqu'un tiers des enseignements (plutôt théoriques) sont assurés par les enseignants-chercheurs de l'ULR, et les 2/3 restant, plus techniques, sont assurés par des enseignants du lycée (44 %) et les professionnels du secteur aquacole (24 %).</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>La formation accueille des promotions limitées à de faibles effectifs (entre 10 et 15) afin de faciliter l'insertion professionnelle des diplômés. Cependant, le dossier ne présente pas d'analyse étayant la pertinence de ce choix. Le manque de données concernant le nombre de candidatures déposées, l'insertion professionnelle des diplômés (les taux d'insertion sont indiqués uniquement pour deux promotions (2011 et 2012)), les poursuites d'études, est regrettable, car ces éléments auraient apporté de la clarté au dossier et permis notamment d'apprécier l'attractivité de la formation. Le taux de réussite ces dernières années est bon, compris entre 70 et 100 %.</p> <p>Le fort pourcentage d'étudiants provenant de BTS (70 %) et le très faible nombre d'étudiants de L2 intégrant cette licence n'est malheureusement pas spécifique à cette LP. Il serait pertinent d'analyser plus avant l'origine des étudiants.</p> <p>Compte tenu du positionnement socio-économique de la formation, on peut regretter l'absence d'étudiants en apprentissage ou en contrat de professionnalisation.</p>
Place de la recherche
<p>Cette formation, à vocation professionnelle, a un adossement suffisant à la recherche et au développement, via notamment la participation aux enseignements d'enseignants-chercheurs et de chercheurs du Laboratoire Littoral Environnement SociétéS (UMR-CNRS LIENSs) et de l'Ifremer.</p>
Place de la professionnalisation
<p>Bien que la participation des professionnels soit quantitativement satisfaisante, on regrette que le dossier ne permette pas d'analyser la nature des interventions qu'ils assurent. La fiche RNCP donne une liste réaliste des métiers visés et des compétences attendues.</p> <p>Compte tenu de l'originalité de la spécialité et de sa forte intégration dans le tissu économique local, il est surprenant</p>

<p>que des contrats de professionnalisation (formation continue) ne soient pas davantage développés. Les étudiants bénéficient, s'ils le souhaitent, d'un très bon accompagnement du bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP) de l'ULR, pour la recherche de stages, la rédaction de CV, etc.</p>
<p style="text-align: center;">Place des projets et des stages</p>
<p>Les étudiants bénéficient d'une aide importante du BAIP pour la recherche de stage, qui communique de façon hebdomadaire les offres de stages/emplois et en met en place chaque année un forum stages/emplois. Le projet tuteuré (environ 60 heures de travail en autonomie, ce qui représente moins que les 25 % réglementaires) et le stage (quatre mois) sont chacun évalués par un rapport écrit et une soutenance orale. Il est regrettable qu'aucune précision ne soit fournie concernant l'encadrement et le suivi des étudiants pour ces deux UE. Le déroulement du projet tuteuré, dont le sujet est défini par l'étudiant, sur l'ensemble du S1 est surprenant dans le cadre d'une formation professionnalisante. En effet, compte tenu du faible effectif, il serait souhaitable que le(s) sujet(s) du projet tuteuré soi(en)t proposé(s) par l'équipe pédagogique après concertation avec des professionnels du secteur d'activité.</p>
<p style="text-align: center;">Place de l'international</p>
<p>Il n'y a rien de particulier à relever pour cette LP, la plupart des entreprises qui accueillent les stagiaires et recrutent les diplômés étant implantées dans la région. Néanmoins, quelques étudiants (entre 20 et 30 %) réalisent leur stage à l'étranger (un soutien financier à la mobilité étudiante sortante est mis en place chaque année par la communauté d'agglomération de la Rochelle, qui alloue 70000 € à l'Université de La Rochelle), ce qui est à souligner. Chaque année, plusieurs candidatures sont reçues via Campus-France, sans que cela aboutisse au recrutement d'étudiants étrangers.</p>
<p style="text-align: center;">Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>
<p>Le recrutement est sélectif, mais le dossier ne donne pas de précisions sur les critères retenus. L'attractivité ne peut pas être évaluée, le nombre de candidatures n'étant pas indiqué. Les recrutés sont majoritairement des titulaires de BTS (entre 53 et 92 % des effectifs, moyenne de 70 %). Les étudiants provenant d'une L2 (entre 6 et 15 %) ou d'un IUT (entre 0 et 30 %) sont minoritaires. Le taux de réussite élevé (entre 80 et 100 %) atteste de la qualité du recrutement.</p>
<p style="text-align: center;">Modalités d'enseignement et place du numérique</p>
<p>La LP ne propose pas la voie de l'apprentissage et aucun étudiant n'a été recruté en formation continue sur les cinq années, bien que cela soit possible. Un seul dossier de validation des acquis d'expérience (VAE) est mentionné. Les modalités d'enseignement sont traditionnelles, en présentiel, avec une répartition en cours, travaux dirigés (TD) et travaux pratiques (TP), mais sans qu'on puisse estimer la part des TP, des TP terrains et des visites. L'utilisation du numérique n'est pas mentionnée dans le dossier.</p>
<p style="text-align: center;">Evaluation des étudiants</p>
<p>Les modalités d'évaluation sont celles du contrôle continu intégral. Les règles d'obtention de la licence sont conformes à la réglementation en vigueur : les UE se compensent entre elles. Le bloc pratique (projet tuteuré et stage) peut compenser d'autres UE, mais ne peut être compensé (un étudiant n'ayant pas la moyenne sur le bloc pratique ne peut obtenir sa licence). Le jury, composé du comité de pilotage de l'équipe pédagogique (décrite précédemment), se réunit une seule fois en septembre. Il n'est pas fait mention dans le dossier de session de rattrapage.</p>
<p style="text-align: center;">Suivi de l'acquisition de compétences</p>
<p>Rien n'est mentionné au sujet du suivi de l'acquisition des compétences, sinon que « la validation des UE atteste de l'acquisition de compétences ». L'approche compétences (définition des compétences à acquérir, validation de leurs acquisitions par les étudiants) reste donc à développer.</p>

Suivi des diplômés

L'Université de La Rochelle, via son Observatoire des Formations de l'Insertion professionnelle de la vie étudiante, l'OFIVE, réalise un suivi à 30 mois de ses diplômés pour les licences professionnelles et les masters. Un dispositif complémentaire d'enquêtes à 12 mois, est en phase de mise en place. Hormis les quelques informations disponibles dans le tableau récapitulatif de l'insertion professionnelle (concernant les promotions 2010-11 et 2011-12), aucune analyse supplémentaire n'est fournie dans le dossier. Ce manque de données est regrettable et surprenant puisqu'il est mentionné que les responsables de la formation restent en contact avec leurs anciens diplômés. Il doit faire l'objet d'une réflexion : en effet l'adéquation entre les objectifs de la formation et ses résultats en termes d'insertion ne peut pas être complètement évaluée.

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

En pratique, le conseil de perfectionnement (dont la composition n'est pas renseignée) s'est réuni une seule fois à mi-parcours de l'habilitation de la formation. Il a permis de restructurer la maquette, mais sans que l'on sache pourquoi il ne s'est pas réuni depuis 2013. L'évaluation des enseignements par les étudiants est réalisée depuis deux ans. Le taux de réponses est exceptionnel (100 %). Les résultats ne sont pas présentés dans le dossier.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Le positionnement satisfaisant de la formation dans l'environnement socio-économique.
- La participation d'entreprises, d'organismes professionnels ou de recherche possédant une solide expertise dans le domaine de la spécialité.
- Le bon taux de réussite.

Points faibles :

- Absence de certains indicateurs, comme par exemple le taux d'insertion professionnelle, le suivi des diplômés et l'origine des étudiants.
- Projet tuteuré non directement adossé au monde professionnel, et de volume horaire trop faible.

Avis global et recommandations :

La spécialité *Aquaculture et gestion durable de son environnement* de la mention de LP *Productions animales* s'inscrit pleinement dans l'offre de formation de licences professionnelles du champ *Sciences, technologies, ingénierie* (STI) au sein de la faculté des Sciences et technologies (FAST) de l'Université de La Rochelle.

Les compétences visées par cette formation sont tout à fait justifiées compte tenu de ses objectifs d'insertion professionnelle.

On peut toutefois regretter que l'ouverture vers l'apprentissage ou la formation continue ne soit pas évoquée parmi les pistes de réflexion.

Les partenariats avec les structures publiques et privées sont pertinents, mais ces dernières pourraient peut-être être plus impliquées dans l'élaboration du contenu de la formation et notamment dans le projet tuteuré, en

commanditant directement les thématiques d'étude aux étudiants, ce qui permettrait une véritable mise en situation. Le conseil de perfectionnement qui avait été initié se doit d'être pérennisé.

L'absence de nombreux indicateurs et l'absence d'autoévaluation sur les cinq dernières années ne permet pas d'apprécier pleinement l'attractivité de la formation, l'insertion professionnelle, le suivi des diplômés et par conséquent les leviers qui permettraient de donner plus de potentiel à cette formation. Le dossier est à ce propos lacunaire.

Observations de l'établissement



La Rochelle, le 29 juin 2017

Le président de l'Université
à

Haut conseil de l'évaluation de la
recherche et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

**Direction des études et
de la vie universitaire**

**Service des études et de la vie
étudiante**

Affaire suivie par :

Sylvie Debiais
+33 (0)5 46 45 91 15
sylvie.debiais@univ-lr.fr

Objet : Observations sur les rapports d'évaluations des formations

Suite à la lecture des rapports d'évaluation, des observations ont été formulées par les responsables des formations suivantes :

- licence Physique, chimie ;
- licence Sciences de la Terre ;
- licence Sciences de la vie ;
- licence professionnelle Aquaculture et gestion durable de son environnement ;
- master Biotechnologies ;
- licence professionnelle Analyse et traçabilité au laboratoire ;
- observations générales sur les formations de Droit et de Gestion.

Je vous précise que ces observations ont été déposées sur la GED du HCERES.

Jean-Marc Ogier


**Pour le Président de l'Université
et par délégation,
la Directrice Générale des Services**

Marlène BARBOTIN

Réponse à l'évaluation par l'HCERES

LP AQUAREL : Aquaculture et relations avec l'environnement littoral.

Conseil de perfectionnement :

Il est prévu de mettre en place un conseil de perfectionnement qui sera composé par les responsables des enseignements : enseignants de l'université de la Rochelle, enseignants du Lycée de Bourcefranc, un représentant du syndicat mixte du *forum des marais*, un représentant de l'association IODDE (*Ile d'Oléron Développement Durable et Environnement*), un représentant de la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) et un représentant de la société *Aquarium de la Rochelle*.

En plus des responsables d'enseignement une démarche est en cours pour solliciter des représentants de structures locales intervenant dans les domaines de l'aquaculture et de l'environnement littoral :

- IFREMER, station de l'Houmeau ou de la Tremblade;
- CREAA, Centre Régional d'Expérimentation et d'Application Aquacole ;
- SATMAR, Société ATLantique de MARiculture ;
- La Ferme Marine du Douhet ;
- MIGADO, Association pour la restauration et la gestion des poissons migrateurs du bassin de la Garonne et de la Dordogne.

Alternance

Contrairement à ce qui avait été prévu dans le projet initial notre nouvelle offre de formation sera présentée à l'alternance à la rentrée 2018. En effet, l'ensemble des partenaires a voulu prendre en compte l'enjeu prioritaire que représente cette modalité de formation dans l'insertion professionnelle des étudiants.

Projets tutorés

Dès la rentrée 2017 les questions traitées dans le cadre des projets tuteurés seront en relation plus étroite avec le monde professionnel. Les sujets seront choisis parmi une liste proposée. La majeure partie du travail des étudiants se fera en présentiel, sous la responsabilité d'une équipe pédagogique ou en autonomie.